

## RÉHABILITATION DU SITE DE LA DÉCHARGE DE « LA SAGNE » 06850 BRIANCONNET

11 Octobre 2015

Sur le hameau de La Sagne, l'ancienne décharge sauvage composée de plusieurs mètres cube de déchets (électroménager, ferrailles, bouteilles en verre, bidons...) impacte notre environnement. Cette journée a pour objectif de redonner à la nature son aspect d'origine. Pour cela les bénévoles participeront au conditionnement et à l'évacuation des déchets en faisant une chaîne humaine vers le véhicule de transport. Les déchets seront acheminés vers une benne de stockage en vue de leur recyclage (en collaboration avec le SMED).



Le travail aura lieu dans un terrain pentu stabilisé et comportant des objets coupants. Les informations et consignes ci-dessous visent à garantir la sécurité de tous.

**RENDEZ-VOUS : Parking à l'entrée du hameau de La Sagne – dimanche 11 octobre à 9h**

### Contact et inscription **obligatoire** (Merci)

Pour des raisons de sécurité et d'intendance, merci à tous de vous inscrire avant le 03 octobre.

Inscription auprès de Augustin Gamot, chargé de mission Parc naturel régional – [agamot@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:agamot@pnr-prealpesdazur.fr)  
– 04 92 42 08 63

**Merci de préciser :**

- vos coordonnées (adresse, téléphones et mail, de tous si vous venez à plusieurs)
- d'où (si différent du lieu d'habitation) vous arrivez.

**Nous vous enverrons un message à tous à la clôture des inscriptions afin que vous puissiez vous organiser pour le co-voiturage.**

.../...

## Programme

Rendez-vous au parking du hameau de La Sagne – 9 h : Présentation du chantier et briefing par Jean-Paul Rochaix (Mountain Wilderness France), responsable du chantier : Rappel des règles de sécurité, répartition des équipes... Fin du chantier vers 17h

### **Pique-nique offert aux participants à midi**

## Avant de partir – A savoir et à apporter

- **Vérifier d'être à jour de votre vaccination DT Polio (il n'y aura pas de contrôle, bien entendu).**
- Une tenue adaptée (froid, intempéries, chaleur) avec de bonnes chaussures montantes. Prévoir des **vêtements** solides, surtout le pantalon en toile épaisse (type jean / treillis), pas **trop neufs...**

### **Matériel individuel indispensable :**

- une gourde (2 litres),
- un couteau,
- un casque avec jugulaire,
- des lunettes de soleil et crème solaire,
- un gilet fluo de sécurité.

? Un caméra man parmi vous ? Merci de vous signaler !

? Pour les photographes : si vous autorisez le Parc naturel régional à récupérer vos photos, je le ferai sur place, merci (pensez à prendre votre câble).

## Faire un abandon de frais : réduire vos frais pour cette action de 66 %

Cette action est menée en partenariat avec une association reconnue d'utilité publique, Mountain Wilderness France.

Vous pouvez déduire vos frais engagés lors de cette opération de vos impôts à payer sur les revenus de 2016, vous ne paierez effectivement que 33% des montants après cette déduction : conservez bien toutes vos factures (exp : tickets de péages, achats de casque, d'outils, repas...) et demander le formulaire à remplir le jour du chantier.

Formulaire et toutes les explications sur le site de Mountain Wilderness en bas de [cette page](#).